



FENIOUX FRANCE TROPHY

2011

REGLEMENT

ARTICLE 1 - OBJECTIF

Le FENIOUX FRANCE TROPHY a pour objectif de contribuer à la promotion du cyclisme sur piste en valorisant plus particulièrement les épreuves du Sprint. Dans cette perspective, des compétitions de très haut niveau avec la participation des meilleurs spécialistes français du Sprint - hommes et dames - seront organisées sur le territoire français.

Ceci n'exclut en rien la participation de sélections étrangères invitées par l'organisateur qui dans ce cas, ne participent qu'au classement de l'omnium de l'épreuve considérée.

Si le nombre de Juniors engagé le permet, la Direction Technique Nationale se réserve le droit de modifier le programme du FENIOUX FRANCE TROPHY de manière à organiser à leur attention, un omnium reprenant les 200m lancé, la vitesse et le Keirin.

Cependant, la Direction Technique Nationale pourra surclasser un coureur Junior pour participer aux épreuves FENIOUX FRANCE TROPHY Elite Hommes ou Dames sur l'ensemble des manches du challenge.

ARTICLE 2 - PARTICIPATION

A) LE TROPHEE HOMMES ELITE

La sélection des coureurs retenus s'effectuera de la façon suivante :

COUREURS QUALIFIES D'OFFICE (1) :

BAUGE Grégory, BONNAFOS Thomas, BOURGAIN Mickaël, CONORD Charlie, D'ALMEIDA Mickaël, DOUCET Adrien, EDELIN Benjamin, JOLLET Thierry, LAFARGUE Quentin, MARQUES Sébastien, PALMA Julien, PERVIS François, SIREAU Kevin, VERNAY Florian

(1) Participation obligatoire, sauf motif exceptionnel : maladie, blessure, obligations professionnelles...

AUTRES COUREURS POUVANT PARTICIPER :

Tout coureur licencié pourra participer au *FENIOUX FRANCE TROPHY*, il devra au préalable faire une demande d'engagement, au plus tard **un mois avant la date de chaque épreuve** auprès de la Direction Technique Nationale et ce par l'intermédiaire de son comité régional.

Après consultation de la demande, la Direction Technique se réserve le droit de confirmer ou non l'engagement du coureur.

B) LE TROPHEE DAMES:

La sélection des concurrentes s'effectuera de la façon suivante :

CONCURRENTES QUALIFIEES D'OFFICE (1) :

CLAIR Sandie, CUEFF Virginie, MICHELINI Linda, MONTAUBAN Olivia, SANCHEZ Clara

(1) Participation obligatoire, sauf motif exceptionnel : maladie, blessure, obligations professionnelles...

AUTRES CONCURRENTES POUVANT PARTICIPER

Tout coureur dame licenciée pourra participer au FENIOUX FRANCE TROPHY, elle devra au préalable faire une demande d'engagement, au plus tard un mois avant la date de chaque épreuve auprès de la Direction Technique Nationale et ce par l'intermédiaire de son comité régional.

Après consultation de la demande la Direction Technique se réserve le droit de confirmer ou non l'engagement de la concurrente.

ARTICLE 3 - PRINCIPES D'ORGANISATION

A) CATEGORIE HOMMES ELITE

Chacune des 3 manches se déroulera sous forme d'omnium comportant 3 épreuves :

- 200 m lancé
- Vitesse
- Keirin

Chaque épreuve attribuera les points suivants :

- 15, 13, 11, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1 aux 12 premiers.

Classement de chaque manche :

Un classement sera établi à l'issue de chaque manche par addition des points marqués dans chaque épreuve à la place réelle. En cas d'égalité de points, le résultat de la vitesse sera prépondérant et à défaut celui des 200 mètres sera pris en compte.

Classement général final :

Le classement général s'effectuera par addition des points marqués par les coureurs français dans chaque épreuve des 3 manches à la place réelle. En cas d'égalité, le nombre de manches gagnées sera prépondérant, puis le nombre de meilleures places obtenues dans les différentes épreuves.

B) CATEGORIE DAMES

Chacune des 3 manches se déroulera sous forme d'omnium comportant 3 épreuves :

- 200 m lancé
- Vitesse
- Keirin

Chaque épreuve attribuera les points suivants :

- 15, 13, 11, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1 aux 12 premières.

Classement de chaque manche :

Un classement sera établi à l'issue de chaque manche par addition des points marqués dans chaque épreuve à la place réelle. En cas d'égalité de points, le résultat de la vitesse sera prépondérant et à défaut celui des 200 mètres sera pris en compte.

Classement général final :

Le classement général s'effectuera par addition des points marqués par les coureurs français dans chaque épreuve des 3 manches à la place réelle. En cas d'égalité, le nombre de manches gagnées sera prépondérant, puis le nombre de meilleures places obtenues dans les différentes épreuves.

C) DISPOSITIONS PARTICULIERES

En cas d'égalité de temps au 200m, les points seront partagés entre les coureurs concernés alors que c'est par tirage au sort que les coureurs seront départagés pour la composition du 1^{er} tour de la vitesse.

ARTICLE 4 - LIEUX D'ORGANISATION DES 3 MANCHES

- **Pré-Mondiaux et 1^{ère} manche : 5 et 6 février 2011 - BORDEAUX (Aquitaine)**
- **2^{ème} manche : à fixer**
- **3^{ème} manche : à fixer**

ARTICLE 5 - PROGRAMMES DES EPREUVES

A) CATEGORIE HOMMES ELITE

- **Première épreuve** : 200 mètres départ lancé (18 qualifiés pour la vitesse et le keirin).
- **Seconde épreuve** : tournoi de vitesse
- **1er tour** : 6 séries à 3 = 6 qualifiés (le vainqueur de chaque série), le second en repêchage et le troisième éliminé.
2 repêchages à 3 = 2 qualifiés (le premier de chaque repêchage), les battus disputeront les places 9 à 12.

- 1/4 de finale (8 coureurs)
 - 4 matches à 2 en 1 seule manche (les battus disputeront les places de 5 à 8).
- 1/2 finales (4 coureurs)
 - 2 matches à 2 en 1 seule manche (les battus disputeront les places 3 et 4).
- finale 1 et 2 en 1 seule manche.
- Troisième épreuve : keirin
- Pour les 18 premiers du classement provisoire de la manche à l'issue des épreuves du 200 mètres et de la vitesse (en cas d'égalité, la vitesse est prépondérante) :
- 3 séries de 6 (les 2 premiers disputeront la finale pour les places de 1 à 6, les 3ème et 4ème disputeront le match de classement places 7 à 12)

B) CATEGORIE DAMES

- Première épreuve : 200 mètres départ lancé (8 meilleurs temps qualifiés pour les 1/4 de finale. Les 9ème, 10ème, 11ème et 12ème temps disputeront un match de classement).
- Seconde épreuve : tournoi de vitesse
- 1 match de classement pour les places de 9 à 12.
- 1/4 de finale (8 concurrentes)
 - 4 matches à 2 en 1 seule manche (les battues disputeront les places de 5 à 8).
- 1/2 finales (4 concurrentes)
 - 2 matches à 2 en 1 seule manche (les battues disputeront les places 3 et 4).
- finale 1 et 2 en 1 seule manche.
- Troisième épreuve : Keirin

ARTICLE 6 - DOTATIONS

Les dotations du Fenioux France Trophy sont établies comme suit:

A) CATEGORIE HOMMES

PAR OMNIUM = 1 500 €

1er	365 €	2eme	290€	3ème	230 €	4eme	170 €
5eme	115 €	6ème	85€	7eme	65 €	8ème	60€
9ème	45 €	10ème	30€	11ème	25€	12ème	20€

Dans le cadre d'une participation étrangère, les coureurs étrangers auront accès à la grille de prix.

CLASSEMENT GENERAL POUR 3 ÉPREUVES = 9 900 €

1er	3 050 €	2ème	2 130 €	3ème	1 520 €	4ème	1 070 €
5ème	760 €	6ème	610 €	7ème	460 €	8ème	300 €

La dotation au classement général du FENIOUX FRANCE TROPHY, ne concerne que les coureurs français.

En cas d'intempéries occasionnant l'annulation d'une des manches, cette dotation sera proportionnelle aux manches disputées.

B) CATEGORIE DAMES

PAR OMNIUM = 470 €

1ère	150 €	2ème	110 €	3ème	75 €
4ème	60 €	5ème	45 €	6ème	30 €

Dans le cadre d'une participation étrangère, les coureurs étrangers auront accès à la grille de prix.

CLASSEMENT GENERAL = 2900 €

1ère	1 070€	2ème	690 €	3ème	460 €
4ème	300 €	5ème	230 €	6ème	150 €

La dotation au classement général du FENIOUX FRANCE TROPHY, ne concerne que les coureurs français.